

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

10382/82 (Presse 146)

797th Council meeting

- Foreign Affairs -

Luxembourg, 25 and 26 October 1982

President: Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN,
Minister for Foreign Affairs
of the Kingdom of Denmark

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Leo TINDEMANS Minister for External relations

Denmark:

Germany:

Greece:

Mr Grigoris VARFIS State Secretary for Economic Co-ordination responsible for relations with the EEC

France:

Mr Claude CHEYSSON	Minister for External Relations
Mr Michel JOBERT	Minister of State, Minister for External Trade
Mr André CHANDERNAGOR	Minister responsible for European Affairs to the Minister for External Relations

Ireland:

Mr Brian LENIHAN Minister for Agriculture

Italy:

Luxembourg:

Miss Colette FLESCH

Vice-President of the Government,
Minister for Foreign Affairs

Mr Paul HELMINGER

State Secretary, Ministry for
Foreign Affairs

Netherlands:

Mr H. van den BROEK

State Secretary for Foreign Affairs

Mr W. DIK

State Secretary for Economic Affairs

United Kingdom:

Mr Francis PYM

Secretary of State for Foreign
and Commonwealth Affairs

Mr Peter REES

Secretary of State for Trade

o

o

Commission:

Mr Gaston THORN

President

Mr Wilhelm HAVERKAMP

Vice-President

Mr Etienne DAVIGNON

Vice-President

Mr Lorenzo NATALI

Vice-President

Mr Christopher TUGENDHAT

Vice-President

Mr Karl-Heinz NARJES

Member

Mr Edgard PISANI

Member

o

o

EEC-CYPRUS RELATIONS

The Council adopted the position to be taken by the Community delegation at the 8th meeting at Ministerial level of the EEC-Cyprus Association Council, which was held in the late afternoon of 25 October.

It also finalized the directives allowing the Commission to begin negotiations with Cyprus on defining the trade arrangements to apply between the two parties in 1983.

ACCESSION OF SPAIN

On the occasion of this Council meeting, the 12th meeting of the Ministerial Conference for the accession of Spain to the European Communities was also held. The Spanish delegation was led by Mr José Pedro PEREZ-LORCA, the Spanish Minister for Foreign Affairs.

RELATIONS WITH JAPAN

The Council had a debate on the current state of affairs in its relations with Japan. It deplored the absence of any significant progress in the consultations with this country. It agreed to revert to the question of EEC/Japan relations at an early forthcoming session.

CENTRAL AMERICA

The Council instructed the Permanent Representatives Committee to continue examining this dossier in the light of its discussions today.

o

o

o

COMPENSATION TO THE UNITED KINGDOM FOR 1982

The Ministers reached agreement on the conclusions regarding compensation to the United Kingdom for 1982. However, one delegation said it would make its final position on this matter known within a few days.

GATT

The Council examined the problems arising at the stage reached in the preparatory work for the GATT ministerial meeting and took the necessary measures to supplement, at the earliest opportunity, the policy guidelines it adopted at its meeting last July.

MFA: BILATERAL TEXTILE NEGOTIATIONS

The Council took note of the outcome of the negotiations concluded so far. It also confirmed the current negotiating directives and noted that the Commission will make a final attempt, taking account of adjustments agreed in certain cases, to reach agreement also with those countries which have not yet concluded their negotiations with the Community. The Commission will report to the Council in due course to enable it to decide whether the Community should continue to participate in the MFA.

STEEL

- External aspects

The Council held an exhaustive discussion, following which it asked the Permanent Representatives Committee to continue examining this matter so that the Commission would be able to commence talks with the third countries concerned without delay.

LAW OF THE SEA

The Council took note of a statement by Commissioner NARJES introducing the Commission's communication on the results of the Third United Nations Conference on the Law of the Sea and Community signing of the Final Act of the Conference and of the Convention.

MISCELLANEOUS DECISIONS

GATT

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision concerning the conclusion of an Agreement between the European Economic Community and Indonesia, negotiated under Article XXVIII of GATT dealing with tariff concessions in GATT list XXI.

ECSC

The Council gave its assent

- under Article 56(2)(a) of the ECSC Treaty, concerning the Dresdner Bank A.G., FRG;
- under Article 54, 2nd paragraph, of the ECSC Treaty, to the partial financing of an investment project by OXYLUX S.A. aimed at improving the supply of nitrogen to steelworks;
- under Article 54, 2nd paragraph, of the ECSC Treaty, to the co-financing of a coal handling terminal in Jarrow, United Kingdom.

Appointments

On a proposal by the United Kingdom Government, the Council appointed Mr J.M. CURRIE, Office of the United Kingdom Permanent Representative to the European Communities, as an alternate member of the European Social Fund in place of Mr WILSON, alternate member who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, which runs until 9 November 1982.

Also on a proposal by the United Kingdom Government, the Council appointed Mr Mark WESTON, Manpower Services Commission, Employment Service Division (Branch B), as a member of the Advisory Committee on Freedom of Movement for Workers, in place of Mrs V. BAYLISS, a member who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, which runs until 20 September 1984.

Furthermore, on a proposal by the Irish Government, the Council appointed Mr Desmond BRANIGAN, Advisory Service, Irish Congress of Trade Unions, as a full member of the Advisory Committee on Safety, Hygiene and Health Protection at Work, in place of Mr Peter CASSELS, a full member who has resigned, for the remainder of the latter's term of office, which runs until 1 April 1985.

Bruxelles, le 22 octobre 1982
NOTE BIO (82) 441 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

Conseil Affaires Etrangeres (25/26 octobre 1982 - Lux)

Le Conseil des Affaires Etrangeres se reunira lundi et mardi prochains a Luxembourg. A l'ordre du Jour :

1. Amerique latine

Poursuite de la discussion sur la proposition de la Commission pour une aide de 65 MECU en faveur de projets de reforme agraire. Certains pays (Royaume Uni, Republique Federale) veulent limiter l'aide a trois pays (Republique Dominicaine, Honduras, Costa Rica) et exclure le Nicaragua pour des raisons politiques.

2. Japon

Poursuite de la discussion sur la ligne a suivre apres les contacts decevants entre les CE et le Japon dans le cadre de l'article XXIII du GATT : par exemple continuation des contacts bilateraux?, soumettre le probleme a un "panel" du GATT (phase 2 de l'article XXIII)?

3. Chypre

Le Conseil d'Association CE-Chypre se reunit en marge du Conseil. Les relations avec Chypre ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le souhaiter, notamment a cause de l'impossibilite au Conseil de se mettre d'accord depuis plus d'un an sur quelques concessions agricoles supplementaires a offrir a Chypre.

4. Textiles AMF

Le Conseil doit se prononcer sur le rapport de la Commission concernant les negociations bilaterales : voir BIO COM (82) 397 du 29.9.82. On s'oriente vers l'adoption des conclusions de la Commission. Quelques suggestions de la Commission visant un leger assouplissement a l'interieur de son mandat de negociation actuel, se heurte cependant a l'opposition de quelques Etats membres.

5. Budget

D'une part la Commission s'efforcera de faire progresser et si possible aboutir l'arrangement budgetaire pour 1982; d'autre part, je vous rappelle que le Conseil etait convenu de prendre position au mois de Novembre sur une solution a moyen terme concernant le probleme de la contribution britannique et ses consequences.

./.

6. Reunion ministerielle du GATT

Le Conseil sera informe sur le deroulement des travaux preparatoires en vue de la reunion ministerielle, prevue pour les 24 au 27 novembre a Geneve. Il devrait donner les orientations politiques pour la poursuite des travaux qui se concentrent maintenant sur un ordre du jour, susceptible de comporter les points suivants : declaration politique (importance du GATT et du Systeme commercial ouvert), mesures de sauvegarde, l'agriculture, pays en voie de developpement, procedures relatives au reglement des litiges.

7. Acier : volet externe 1983

Le Conseil devra se prononcer sur un mandat de negociation pour que la Commission puisse conclure des arrangements d'autolimitation avec les pays exportateurs d'acier pour 1983. De tels arrangements sont actuellement en vigueur avec 14 pays.

8. Portugal

En vue de la reunion prevue pour le mois de novembre, le Conseil examinera un point du chapitre fiscalite (taux zero pour certains produits alimentaires) sur lequel la Communaute n'a pas enccore donne sa position definitive.

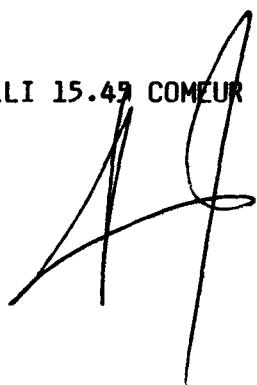
9. Espagne

Il n'y aura pas de preparation, celle-ci ayant ete effectuee hier par le COREPER (le cas echeant, les Dix pourront utiliser les suspensions de seance de la reunion ministerielle pour mettre au point des reponses communes sur telle ou telle proposition qui pourrait etre faite par les Espagnols). Mardi a 10.00 h. la session ministerielle aura a l'ordre du jour des points specifiques des chapitres Union Douaniere et CECA, notamment

- U.D. : dechets de cuivre, pieces detachees automobiles, antidumping
- CECA : antidumping, trafic de perfectionnement.

Amities,

M. SANTARELLI 15.49 COMEUR ////



A L'ATTENTION DU PORTE PAROLE DE LA COMMISSION A BRUXELLES

LUXEMBOURG LE 25 OCTOBRE 1982.

NOTE BIO (82) 441 SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES (POINT DE LA
SITUATION A 13.30 H)

CHYPRE :

LES TRAVAUX DU CONSEIL ONT COMMENCE AVEC QUELQUE RETARD EN RAISON
DU Brouillard ET SE SONT INTERROMpus VERS 11H45.

BUDGET :

LE CONSEIL EST CONVENU DE SIEGER EN SUPER RESTRICTION. A L'ISSUE
DES TRAVAUX VERS 13 H; IL EST APPARU QU'UN GORUPE DE TRAVAIL
EXAMINERAIT LA PROPOSITION FAITE PAR LE PRESIDENT THORN EN CE QUI
CONCERNE L'ANNEE 82 ET QUE LE CONSEIL REPRENDRAIT CE POINT VERS 17 H.
DIS

LE PRESIDENT THORN AVAIT PROPOSE AU CONSEIL QUE LE MONTANT NET
PREVU POUR LE ROYAUME UNI SOIT VERSE DES CETTE ANNEE ET NON PAS
COMME NORMALEMENT PROJETE AU MOIS DE MARS 1983; CETTE ANTICIPATION
DE 4 MOIS COUVRANT LARGEMENT ET AU DELA; LES PREOCCUPATIONS DE LA
DELEGATION BRITANNIQUE CONCERNANT UN CHIFFRE FINAL. CE CHIFFRE
D'AILLEURS; NE PEUT ETRE EVALUÉ QU'A QUELQUES MECU PRES; COMPTE TENU
DES RESULTATS EFFECTIFS DE L'EXERCICE BUDGETTAIRE 1982 ET CE; EN
REGARD DES INTERETS QU'IMPLIQUE LA DISPOBILITE
IMMEDIATE POUR LE ROYAUME UNI DU MONTANT CONVENU; INTERETS QUI
DEVRAIENT AVOISINER POUR 4 MOIS; UNE TRENTAINE DE MILLIONS D'ECU.

FIN DIS

A SUIVRE

AMITIES

MANUEL SANTARELLI

T R E S U R G E N T
AVEC PRIERE DE TRANSMETTRE A PARTIR DE BRUXELLES A TOUS LES BUREAUX

A L'ATTENTION DU PORTE-PAROLE DE LA COMMISSION A BRUXELLES

LUXEMBOURG LE 26 OCTOBRE 1982

N O T E B I O (82) 441 SUITE 2 AUX BUREAUX NATIONAUX;
CC. AUX MEMBRES DU GROUPE

C H Y P R E

LA FRANCE ET L'ITALIE ONT FINALEMENT LEVE LEURS RESERVES SUR LE
MANDAT DE NEGOCIATION DE LA COMMISSION POUR LE REGIME COMMERCIAL
C E E / CHYPRE 83.

LA COMMISSION POURRA MAINTENANT OFFRIR A CHYPRE DE LEGERES AUGMENTA-
TIONS DES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR DES PRODUITS AGRICOLES; TELS
QUE CAROTTES, AUBERGINES ET RAISINS DE TABLE.

LES DEUX DELEGATIONS ONT CEPENDANT FAIT ACTER AU PROCES-VERBAL
QUE CECI CONSTITUE LEUR TOUTE DERNIERE CONCESSION TANT QUE
L'AMELIORATION DE L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE POUR LES FRUITS ET LEGUMES
ET LA NOUVELLE POLITIQUE MEDITERRANEENNE N'AURONT PAS ETE DECIDEES.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE CHYPRE; M. R O L A N D I S ;
A DEJA FAIT SAVOIR LORS DE LA REUNION DU CONSEIL D'ASSOCIATION
C E E / CHYPRE; LUNDI SOIR; QUE LE MANDAT DE LA COMMISSION ETAIT
TRES DECEVANT ET TOUT A FAIT INADEQUAT MESURE AUX BESOINS CHYPRIOTES
IL A SOULIGNE EN OUTRE; LA PREOCCUPATION DE SON GOUVERNEMENT SUR
LE DEFICIT COMMERCIAL CROISSANT DE SON PAYS AVEC LA COMMUNAUTE
(ENVIRON 400 MILLIONS DE DOLLARS EN 81) AINSI QUE SUR LES REPORTS
SUCCESSIFS DES ECHEANCES DE NEGOCIATION CONCERNANT LE REGIME
COMMERCIAL ET LA REALISATION DE L'UNION DOUANIERE ENTRE LA
COMMUNAUTE ET CHYPRE. PAR CONSEQUENT; A-T-IL DIT; NOS RELATIONS
SONT ENTREES DANS UN ETAT DE PROFONDE CRISE.

SUR LE PLAN DES AIDES FINANCIERES COMMUNAUTAIRES; M. R O L A N D I S
A PU CONSTATER DES PROGRES; LES 30 M E C U DISPONIBLES AU TITRE
DU PREMIER PROTOCOLE FINANCIER; QUI EXPIRE LE 31 DECEMBRE
83; ETANT
MAINTENANT ENGAGES DANS TROIS PROJETS (CENTRALES ELECTRIQUES;
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET CONSTRUCTION D'EGOUTS).

DU COTE DE LA COMMUNAUTE; LE PRESIDENT DU CONSEIL S'EST BORNE A
CONSTATER LE PROGRES REALISE PAR L'ADOPTION DU MANDAT DE NEGOCIA-
TION ET A DEMANDE QUE LA QUESTION DU REGIME COMMERCIAL SOIT
REGLEE AVANT QUE LE PASSAGE A L'UNION DOUANIERE SOIT ABORDE.
 CETTE DERNIERE QUESTION EST D'AILLEURS LIEE; A-T-IL DIT; A LA
SITUATION INTERNE DE LA COMMUNAUTE; AUX NEGOCIATIONS D'ELARGISSEMENT;
 AINSI QU'A LA DEFINITION DE LA POLITIQUE GLOBALE MEDITERRANEENNE.

LES MINISTRES N'ONT PAS FAIT DE PROGRES HIER SOIR ET ILS ONT RENVOYE LE BOSSIER AU COMITE 113 QUI SOUMETTRA SON RAPPORT DANS LE COURANT DE LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI. LES DECLARATIONS MINISTERIELLES ONT MONTRE CLAIREMENT QUE PRES DE LA MOITIE DES DELEGATIONS (F.R.U.; I.T.; G.R.) RESTE OPPOSEE AUX SUGGESTIONS DE LA COMMISSION VISANT UNE CERTAINE FLEXIBILITE A L'INTERIEUR DU MANDAT DE NEGOCIATION A L'EGARD DES PAYS AVEC LESQUELS UN ACCORD BILATERAL N'A PAS ENCORE PU ETRE CONLU.

J A P O N

LA COMMISSION POURSUIVRA SES CONTACTS BILATERAUX AVEC LE JAPON DANS LE CADRE DU G A T T ET LE CONSEIL DU MOIS DE DECEMBRE DEVRAIT ARRIVER A DES CONCLUSIONS CONCERNANT LA STRATEGIE COMMUNAUTAIRE A suivre.

LE GROUPE A HAUT NIVEAU QUE LE CONSEIL AVAIT Etabli AU MOIS DE MARS POUR ETUDIER LES POSSIBILITES DE REFORCER LA CAPACITE COMPETITIVE DE L'INDUSTRIE COMMUNAUTAIRE VIS-A-VIS DU JAPON; FERA EGALEMENT RAPPORT AU CONSEIL AU MOIS DE DECEMBRE.

OUTRE LES TROIS SECTEURS QU'IL ETUDIE ACTUELLEMENT (VOITURES; TELEVISIERS; MACHINES-OUTILS) LE GROUPE POURRAIT ELARGIR SON CHAMP D'ACTIVITE A LA DEMANDE DES DELEGATIONS (LA FRANCE SOUHAITE PAR EXEMPLE L'INCLUSION DES MONTRES A QUARTZ; DES CHAINES HI-FI ET DES MAGNETOSCOPES; TANDIS QUE L'ITALIE PRECONISE LES MOTOCYCLES).

A T T E N T I O N B I S :

LES CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR CE BOSSIER NE SONT PAS PARFAITEMENT CLAIRES; ETANT DONNE QUE LE MINISTRE FRANCAIS; JOBERT; AVAIT MAINTENU UNE RESERVE GENERALE SUR UN PROJET DE TEXTE. IL A DIT EN SUBSTANCE; QUE LA COMMUNAUTE DEVAIT AGIR PLUS FERMEMENT VIS-A-VIS DU JAPON ET QUE; SI ELLE TARDAIT TROP A PRENDRE DES MESURES; LA FRANCE DEVRAIT DIRECTEMENT PRENDRE LA NEGOCIATION A SON COMPTE. INTERROGEE PAR M. DAVIGNON; QUI VOULAIT SAVOIR SI LES CONCLUSIONS CI-DESSUS ETAIENT BIEN CELLES DE L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS; Y COMPRIS LA FRANCE; M. JOBERT S'EST BORNE A REPETER QU'IL SOUHAITAIT UNE ACTION PLUS VIVE ET DES CONSLUSIONS RAPIDES.

F I N D I S

M. HAVERKAMP; EN PRESENTANT LE BOSSIER; AVAIT INDIQUE QUE; A SON AVIS; LES MEMBRES DU G A T T SONT ACTUELLEMENT PRIS PAR LA PREPARATION DE LA REUNION MINISTERIELLE DE FIN NOVEMBRE; CE QUI REDUIT LES CHANCES DE SUCCES D'UN PASSAGE A LA DEUXIEME ETAPe DE L'ART. XXIII (SAISINE D'UN "PANEL"). DE TOUTES FACONS; A-T-IL DIT; LA SURVEILLANCE DES IMPORTATIONS DE VOITURES; TELEVISIERS ET MACHINES-OUTILS JAPONAIS A DEJA PORTE SES FUTS; PENDANT LES PREMIERS SEPT MOIS 82; L'ON A CONSTATE DES REDUCTIONS ALLANT DE 11 A 43 % PAR RAPPORT A LA MEME PERIODE DE L'ANNEE PRECEDENTE.

G A T T (REUNION MINISTERIELLE)

LE CONSEIL REPRENDRA CE BOSSIER AUJOURD'HUI. HIER SOIR; LE MINISTRE FRANCAIS JOBERT; AVAIT DEMANDE QU'UN CONSEIL SPECIAL SOIT CONVOQUE DANS 15 JOURS POUR DETERMINER LA POSITION COMMUNAUTAIRE. M. HAVERKAMP ET D'AUTRES DELEGATIONS ONT CEPENDANT INSISTE; COMPTE TENU DES DELAIS RAPPROCHES ET DE L'IMPORTANCE DE LA POSITION COMMUNAUTAIRE A GENEVE; QUE LE CONSEIL SE PRONONCE DES AUJOURD'HUI.

(A suivre)

AVEC PRIERE DE TRANSMETTRE A PARTIR DE BRUXELLES A TOUS LES BUREAUX
+ STRASBOURG

A L'ATTENTION DU PORTE PAROLE DE LA COMMISSION A BRUXELLES

LUXEMBOURG, LE 26 OCTOBRE 1982

NOTE BIO (82) 441 SUITE 3 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

BUDGET

UN ACCORD EST INTERVENU FINALEMENT VERS 13.00 HM
HEURES AVEC UNE RESERV
E

D'ATTENTE DE LA DELEGATION FRANCAISE (DONT ON ESPERE QU'ELLE
POURRA ETRE LEVEE DANS LES PROCHAINS JOURS) SUR LE SCHEMA
PROPOSE HIER PAR LE PRESIDENT THORN; SOUS FORME D'UN COMPROMIS
DE LA PRESIDENCE APRES CONSULTATION DE LA COMMISSION.

LA COMPENSATION DE 850 MECU NETTE ACCORDEE AU ROYAUME UNI SERA
DONC VERSEE AVANT LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE 1982. LES EXCEDENTS
DES EXERCICES BUDGETAIRES ANTERIEURS SERVIRONT A FINANCER
CETTE COMPENSATION QUI N'EXIGERA DONC PAS DE MOYENS BUDGETAIRES
NOUVEAUX; LA COMMISSION SERA DONC EN MESURE D'ENGAGER LES PROCEDURES
BUDGETAIRES NECESSAIRES EN TEMPS UTILE ET DE PREPARER EGALLEMENT
L'ENSEMBLE DES MESURES NECESSAIRES POUR APURER DES QUE POSSIBLE DANS
LE COURANT DE L'ANNEE 83 LA COMPENSATION DEFINITIVE EN FAVEUR DU
ROYAUME UNI COMpte TENU DE LA CLOTURE EFFECTIVE DU BUDGET 82 D'UNE
PART; AMELIORER L'IMPACT BUDGETAIRE DES POLITIQUES COMMUNES EN
ALLEMAGNE ET PRECISER LA REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES AUTRES
ETATS MEMBRES D'AUTRE PART.

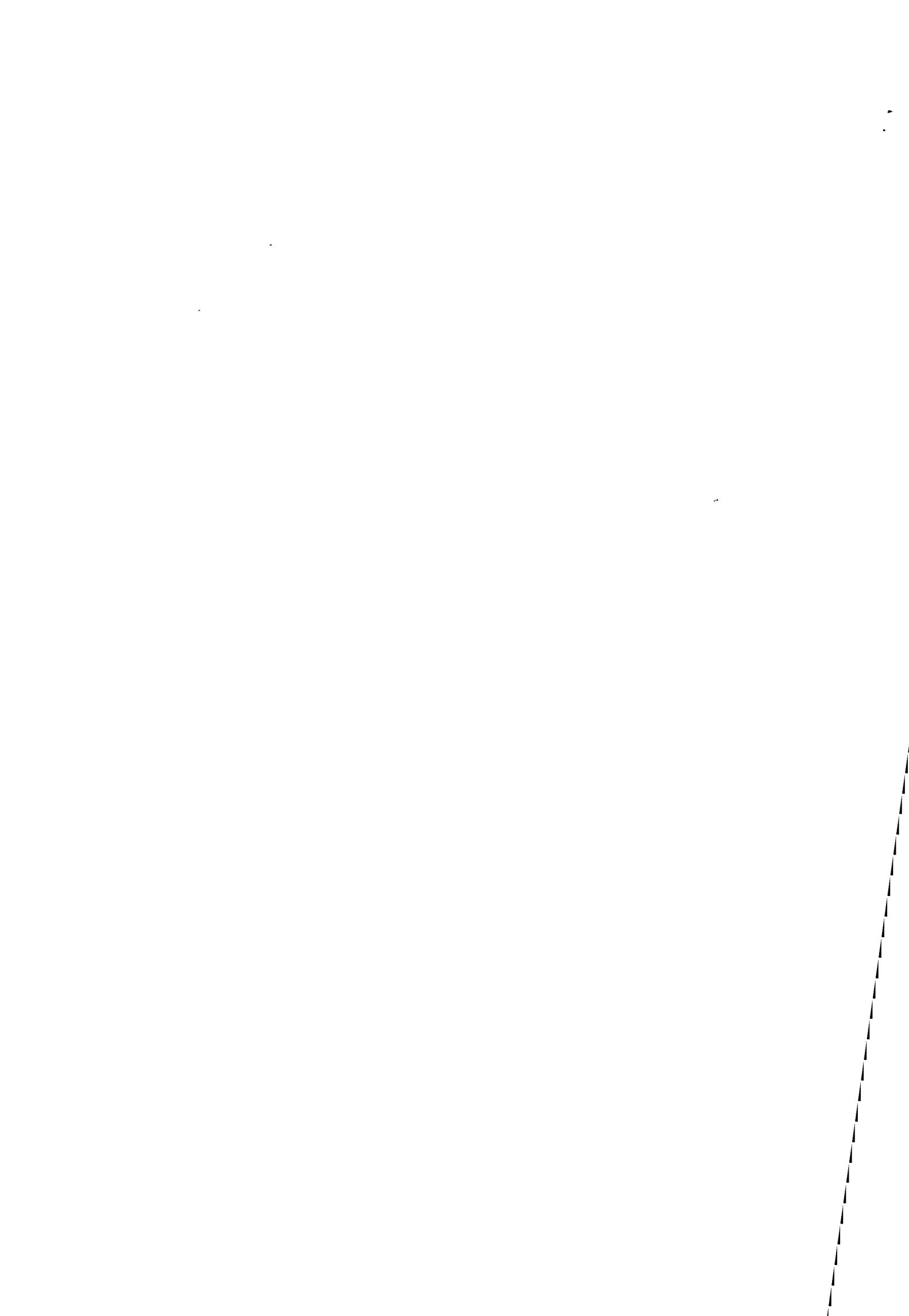
LES RESSOURCES NECESSAIRES EN CE QUI CONCERNE LA R.F.A. SERONT
EGALEMENT PRELEVEES SUR LES EXCEDENTS DES EXERCICES ANTERIEURS ET
INSCRITES AU BUDGET 1982;. DANS LE CADRE MEME DU BUDGET RECTIFICATIF
EVOCÉ CI DESSUS.

EN CE QUI CONCERNE LA ''SOLUTION ULTERIEURE'', LES MINISTRES ONT
/
CONFIRME QU'ILS S'ENGAGERENT'' A DECIDER AVANT LA FIN DE NOVEMBRE
1982''.

POUR LES DETAILS : CONCERNANT LES DIVERS PLAFONDS ETC..... JE VOUS
PRIE DE VOUS REPORTER AUX BIO ANTERIEURES A CE SUJET.

AMITIES

MANUEL SANTARELLI (A SUIVRE)



TRES URGENT

AVEC PRIERE DE TRANSMETTRE A PARTIR DE BRUXELLES A TOUS LES
BUREAUX + STRASBOURG

A L'ATTENTION DU PORTE PAROLE DE LA COMMISSION A BRUXELLES

NOTE BIO (82) 441 SUITE 4 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

ELARGISSEMENT : SANDRO PARONE)

1. ESPAGNE

EN MARGE DES TRAVAUX DU CONSEIL LA XII EME SESSION DE NEGOCIATION AU
NIVEAU MINISTERIEL ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'ESPAGNE A EU LIEU EN
FIN DE MATINEE.

ONT ETE CONCLUS :

7 POINTS DU CHAPITRE UNION DOUANIÈRE (RETABLISSEMENT DE LA PREFERENCE
COMMUNAUTAIRE LIBRE PRATIQUE - REGIME D'EXPORTATION DES D

U

ECHETS

DE CUIVRE - CLAUSE ANTI DUMPING ACCORD GATT SUR LE
COMMERCE D'AERONEFS CIVILS - TRAFIC DE PERFECTIONNEMENT
ZONES FRANCHES ET

5 POINTS DU CHAPITRE CECA (LIBRE PRATIQUE - RETABLISSEMENT DE LA
PREFERENCE COMMUNAUTAIRE - TRAFIC DE PERFECTIONNEMENT
ZONES FRANCHES - CLAUSE ANTI - DUMPING).

LE POINT UNION DOUANIÈRE CONCERNANT LE FOURCENTAGE D'INCORPORATION
DE COMPOSANTS NATIONAUX DANS LA FABRICATION D'AUTOMOBILES EN
ESPAGNE FAIT L'OBJET D'UN ACCORD DE PROCEDURE (IL SERA REGLE EN MEME
TEMPS QUE CELUI DU DESARMEMENT DOUANIER) AINSI QUE LE POINT
CONCERNANT LE REGIME DES PRODUITS SIDERURGIQUES DECLASSES OU
DE DEUXIEME CHOIX (IL FERA L'OBJET D'UN APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE).
PLUSIEURS DECLARATIONS ONT ETE PRONONCEES AU COURS DE CETTE SESSION
QUANT A L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET LEURS PERSPECTIVES.

LA PRESIDENCE AYANT SOULIGNE SA CONFiance DANS LA VOLONTE DES DEUX
PARTIES DE CONCLURE AVANT LA FIN DE L'ANNEE
LA NEGOCIATION DU CHAPITRE RELATIONS EXTERIEURES: M. PEREZ-LLORCA

A NOTAMMENT INSISTE SUR LA NECESSITE QUE LE CHAPITRE AGRICULTURE
SOIT ABORDE SANS RETARD. LE MINISTRE ESPAGNOL A EGALLEMENT FAIT
ALLUSION, SANS LA NOMMER, A LA QUESTION DU "PARALLELISME"
AVEC LA NEGOCIATION AVEC LE PORTUGAL : IL SERAIT INACCEPTABLE A-T-IL

DIT EN SUBSTANCE: QUE LA COMMUNAUTE ABORDE LE CHAPITRE AGRICULTURE
AVEC UN DES CANDIDATS ET PAS AVEC L'AUTRE.

LE VICE PRESIDENT NATALI QUANT A LUI, A SOULIGNE NOTAMMENT LA VOLONTE

----- DE LA COMMISSION DE CONTRIBUER A CE QUE LES NEGOCIATIONS AVEC L'ESPAGNE REPRENNENT UN BON RYTHME. IL A ANNONCE EN OUTRE, QUE LA COMMISSION PRESENTERA TRES BIENTOT AU CONSEIL LE RAPPORT ("L'INVENTAIRE") QUI LUI A ETE DEMANDE SUR LES PROBLEMES DE L'ELARGISSEMENT : CE NE SERA PAS UN DOCUMENT DE SIMPLE ANALYSE, MAIS BIEN UN DOCUMENT DE PROPOSITIONS DE SOLUTIONS, AFIN QUE LES NEGOCIATIONS PUSSENT PROGRESSER, EN PARTICULIER DANS LES CHAPITRES TELS QUE L'AGRICULTURE ET LA PECHE - QUI JUSQU'ICI ONT ETE MOINS TRAITES.

LA PROCHAINE SESSION MINISTERIELLE A ETE DECIDEE POUR LE MOIS DE DECEMBRE. ELLE SERA PRECEDEE EN NOVEMBRE D'UNE REUNION DES SUPPLEANTS.

PORUGAL

----- SUR LE POINT CONCERNANT LES NEGOCIATIONS AVEC LE PORTUGAL (LISTE DES PRODUITS ALIMENTAIRES QUI POURRONT BENEFICIER D'UN "TAUX ZERO" DE TVA) LE CONSEIL N'A PAS PU TROUVER UNE POSITION COMMUNE.

DIS

----- LA DELEGATION FRANCAISE A MAINTENU A CE SUJET SA RESERVE GENERALE.
FIN DIS

AMERIQUE CENTRALE

----- LE POINT A ETE TRAITE EN SEANCE RESTREINTE. LES MINISTRES NE SONT PAS PARVENUS A SE METTRE D'ACCORD DEFINITIVEMENT ET ONT RENVOYE LE DOSSIER AU COREPER.

ATTENTION DIS

----- LA PRESIDENCE A PROPOSE QUE LE COREPER EXAMINE L'ORIENTATION SUIVANTE : ADOPTION DE L'ACTION SPECIALE POUR LES TROIS PAYS NON CONTROVERSES (HONDURAS, REP. DOMINICAINE ET COSTA RICA) ET FINANCEMENT POUR LE NICARAGUA D'UN PROJET ANALLOG

X UE

AVEC DES MOYENS BUDGETAIRES NORMAUX. FIN DIS

A SUIVRE

ANITIES

MANUEL SANTARELLI

PIECE DE TRANSMISSION A PARTIR DE BRUXELLES A TOUS LES BUREAUX
+ STRASBOURG

LUXEMBOURG LE 26 OCTOBRE 1982

NOTE BIO (82) 441 SUITE 5 ET FIN AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

LE CONSEIL S'EST TERMINE A 17H30 AVEC LES RESULTATS SUIVANTS :

1.

TEXTILES

LE CONSEIL A APPROUVE LES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION QUANT AUX NEGOCIATIONS ACHEVEES. LA COMMISSION ENTRAVERA UN NOUVEAU ROUND DE NEGOCIATIONS AVEC LES AUTRES PAYS. ATTENTION DIS :

LE CONSEIL A AUTORISE LA COMMISSION A FAIRE PREUVE D'UNE CERTAINE FLEXIBILITE VIS A VIS DES PAYS ASEAN. AUCUNE FLEXIBILITE N'A ETE RETENUE POUR LES PAYS DITS "DOMINANTS" (HONG KONG; COREE; MACAO). FIN DIS.

2.

GATT

LES MINISTRES N'ONT PLUS PARLE DE LA SUBSTANCE DE CE DOSSIER APRES QUE LA DELEGATION FRANCAISE EUT ANNOUNCE UN MEMORANDUM QUI SERA REMIS A LA COMMISSION T AUX ETATS MEMBRES AU PLUS TARD DEMAIN SOIR.

UNE REUNION SPECIALE DU COMITE 113 AURA LIEU VENDREDI PROCHAIN POUR ESSAYER DE DEFINIR LA POSITION COMMUNAUTAIRE; FRUTE DE QUOI L'EVENTUALITE D'UN CONSEIL SPECIAL RESTE MAINTENUE.

3.

ACIER

LE MANDAT DE NEGOCIATION DE LA COMMISSION CONCERNANT LES ARRANGEMENTS D'AUTOLIMITATION DES EXPORTATIONS D'ACIER AVEC 14 PAYS TIERS A ETE REPORTE A LA REUNION DE NOVEMBRE.
ATTENTION DIS :

DIVERGENCE ENT' AUTRE SUR LA REDUCTION A NEGOCIER; COMPTE TENU DE LA DIMINUTION DE LA DEMANDE SUR LE MARCHE COMMUNAUTAIRE. LES CHIFFRES AVANCES AU CONSEIL: EXPRIMEP

X5 COMME FOURCENTAGE DE DIMINUTION PAR RAPPORT A LA SITUATION EN 1980; VARIENT DE 10 % (P.E.) A 15 % (R.U. IT). LA COMMISSION S'ORIENTE VERS 12 %, SOIT UNE REDUCTION SUPERIEURE DE 2,5 % PAR RAPPORT A CELLE APPLICABLE EN 1982 (9,5 %). FIN DIS

4.

DROIT DE LA MER

M. MARJES A INTRODUIT LA PROPOSITION DE LA COMMISSION DISANT QUE LES ETATS MEMBRES ET LA COMMUNAUTE DEVRIENT SIGNER SIMULTANEMENT ET CONJOINTEMENT LA CONVENTION SUR LE DROIT DE LA MER.
IL A DEMANDE QUE LE CONSEIL STATUE AU PLUS TARD AU MOIS DE NOVEMBRE; LA SIGNATURE DEVANT INTERVENIR DEBUT DECEMBRE.
PAS DE DISCUSSIONS; RENVOI AU COREPER.

AMITIES

